

A.S.C.A.D.E

Association Sportive et Culturelle de l'école Alexandre Dumas – Evry

205, rue Bonaparte - 91000 EVRY / 01.60.77.72.79

PROJET ÉDUCATIF

L'ASCADE :

L'ASCADE est l'Association Sportive et Culturelle de l'école Alexandre Dumas. Elle est animée par un conseil composé de deux tiers d'adultes (parents d'élèves, enseignants, animateurs) et d'un tiers d'enfants (conseillers élus dans les classes).

I- Actions dans le cadre de l'école

➤ **Enfants :**

- Conseil coopératif d'enfants (délégués de classes) pour améliorer la vie de l'école.
- Affiliation à l'USEP et participations aux activités sportives.
- Élaboration et modification du contrat de vie de l'école.
- Proposition et gestion des projets spécifiques liés à l'école (spectacles, cadeaux de Noël, kermesse...).
- Encadrement et financement des projets de classes (sorties culturelles, achat de matériel...).
- Participation à des actions « de solidarité » (Restos du cœur, Téléthon, pièces jaunes...).

➤ **Famille :**

- Organisation des rencontres en partenariat équipe enseignante / équipe d'animation (expositions, repas, après-midi jeux de société...).
- Présentation de spectacles d'enfants.

II- Actions dans le cadre éducatif

Centre de loisirs Océane

Une convention signée entre l'ASCADE et la municipalité d'EVRY permet à l'association de prendre en charge l'organisation du centre de loisirs Océane. Le centre est encadré par une équipe d'animateurs municipaux et accueille des enfants issus des écoles Verne et Dumas.

Le centre de loisirs dispose d'une subvention particulière qui lui est allouée à l'année. Elle est versée par la municipalité sur le compte « Océane » de l'association ASCADE. Elle est gérée par le trésorier qui tient une comptabilité recette/dépense, établit le bilan financier et rend compte de sa gestion à l'association et à la municipalité.

Le directeur du centre de loisirs est garant de la prise en compte des propositions des enfants et du respect des orientations définies par le Projet Éducatif de l'ASCADE. Le président de l'ASCADE rencontrera une fois par trimestre l'équipe d'Océane pour faire le bilan des actions mises en place.

➤ Objectifs :

1. Répondre aux besoins physiologiques et psychologiques des enfants

- Assurer la sécurité affective des enfants grâce aux adultes référents sur le quartier.
- Favoriser une alternance temps d'activités / temps calme pour permettre une véritable récupération.
- Agir sur la globalité du temps de l'enfant (temps scolaire, mercredis, petites vacances, juillet).
- Disposer de la totalité de l'espace de l'école pour favoriser un meilleur accueil des enfants.
- Proposer des activités manuelles, culturelles (sorties, spectacles...) et sportives (USEP).
- Permettre l'autonomie.

2. Permettre aux enfants d'être acteurs de leur temps de loisirs

- Prendre en compte la parole des enfants (conseil).
- Proposer les activités demandées par les enfants.
- Élaborer un planning d'activités diversifiées pour le mois et permettre à chacun de s'y retrouver (choix).
- Mettre en commun le matériel du centre de loisirs et de l'école.
- Accueillir les collégiens.
- Utiliser les coins permanents de l'école.
- Favoriser la responsabilisation et l'autonomie des enfants.
- Participer aux actions éducatives proposées par la ville.

3. Constituer une véritable communauté éducative

- Créer des liens entre les animateurs, les enseignants et les familles pour assurer le bien-être des enfants.
- Accueillir et assurer le suivi des enfants en difficulté dans un cadre structurant et travailler avec les familles pour améliorer les comportements.
- Assurer des repères stables et des règles structurantes pour favoriser l'éducation à la Citoyenneté.
- Améliorer la gestion des conflits en créant un véritable partenariat.
- Favoriser le dialogue avec les familles et impliquer les parents.
- Favoriser la découverte inter-génération (Foyer Club, maison de retraite).

➤ Mise en œuvre :

1. Accueil des enfants

Le centre de loisirs est implanté au sein de l'école Alexandre Dumas et la totalité des locaux scolaires et du matériel est mise à sa disposition par l'équipe enseignante. Par convention avec la direction de l'école Jules Verne, une partie des locaux de cette école est également mise à disposition du centre (préau, salle informatique, salle des maîtres, BCD, cour).

2. Organisation de la vie collective

Journée type :

- 7h30-9h45 : arrivée échelonnée (accueil / coins permanents / petit-déjeuner)
- 9h45-10h00 : conseil (informations, propositions, présentation et choix des activités)
- 10h00-12h00 : activités
- 12h00-13h00 : repas
- 13h00-14h15 : temps calme
- 14h15-14h30 : conseil
- 14h30-17h00 : activités et goûter
- 17h00-18h30 : départ échelonné (accueil des parents, coins permanents)

3. Activités et actions

- Manuelles
- Sportives : rencontres sportives municipales, USEP, piscine, patinoire...
- Culturelles : médiathèque, ludothèque, cinéma, informatique...
- Sorties : musées, parcs, forêts...
- Projets : marché de Noël, rencontres inter-génération...

L'ASCADÉ, par le biais du directeur du centre de loisirs, communiquera ce Projet Éducatif :

- au personnel avant toute prise de fonction
- à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Essonne
- aux représentants légaux des enfants avant l'accueil de ces derniers.

Fait à EVRY, le 5 novembre 2006

La présidente,
Véronique LIEHRMANN